DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID

ARRETE MUNICIPAL 2026-046
ARRETE DE CIRCULATION

Le Maire de Saint-Bonnet-le-Froid,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1
Vu le Code de la route
Vu le Code de la voirie routière
Vu la demande de l'entreprise ENGELVIN TP RESEAUX, route du Puy, 48000 MENDE (M. Coreil Pascal) agissant pour le compte d'Auvergne Numérique pour réaliser des travaux de pose de conduites réseau fibre.
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public et la bonne réalisation des travaux programmés

ARRETE

ARTICLE 1er : En raison des travaux de pose de conduites « réseau fibre » par la Société ENGELVIN TP agissant pour le compte d'Auvergne Numérique, il y a lieu de prendre les mesures suivantes du 03/11/2026 au 18/11/2026 inclus : chemin fermée à la circulation à partir du croisement du chemin de Brard jusqu'à la croix du Méallier et jusqu'au hameau du Fanget et en alternat sur la route départementale 105 du panneau d'entrée de village jusqu'au croisement avec la route qui rejoint la RD 9 et dans le hameau du Meallier.

ARTICLE 2 : Pendant la durée de la permission, le pétitionnaire sera en charge de mettre en place la signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I – 8ème partie - signalisation temporaire).

ARTICLE 3 : Le pétitionnaire prendra toutes les dispositions pour assurer la sécurité des usagers

ARTICLE 4 : La responsabilité du pétitionnaire pourra être engagée en cas de manquement à ses obligations, notamment pour défaut ou insuffisance de la signalisation du chantier

ARTICLE 5 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera notifié à la Brigade de Gendarmerie d'YSSINGEAUX, et L'ENTREPRISE GUYOT/ERE43

Fait à SAINT BONNET LE FROID

Le 2 novembre 2026

M. le Maire,

Jean-Pierre SANTY,

MAIRIE DE SAINT-BONNET-LE-FROID (Haute-Loire)